



La Ville soutient l'association Handisport annécien et ses agents font partie des milliers de personnes qui chaque année participent à Annecy court pour handisport.

LE SPORT POUR TOUS

Entre santé et bien-être

Pratiquer une activité sportive ne signifie pas nécessairement la recherche de performance. C'est aussi un moyen de se détendre, de se sentir bien dans son corps et dans sa tête, et de créer du lien social. Avec l'opération Bougez-vous sport ou à travers le soutien vers un accès au sport pour les personnes en situation de handicap, la Ville répond à ce besoin de bien-être et de partage.

Au-delà d'une activité de loisirs, le sport peut être aussi un moyen de se reconstruire ou de retrouver un certain bien-être. En 2017, l'Agence régionale de santé, la Direction départementale de la cohésion sociale, le Comité départementale olympique et sportif et la Ville d'Annecy se sont engagés dans un mail-

lage des dispositifs de prévention par le sport nommé Bougez-vous sport. Ce partenariat, porté par l'association ACCCES (Accompagnement, conseils, coordination des situations complexes, éducation thérapeutique, santé) associe la mise à disposition d'infrastructures, l'encadrement par des personnels qualifiés et l'organisation d'activités physiques adaptées

à destination de publics en difficulté, souffrant d'affections de longue durée, en convalescence ou sujets à une addiction... À raison de 20 séances d'activités adaptées, pour un coût de 30 €, les participants sont ainsi accompagnés dans leur cheminement vers une resocialisation et/ou vers un mieux-être, grâce au sport. Dans le prolongement de cette initiative, le

soutien aux associations participant à ce dispositif devrait être renforcé dès cette rentrée, via une aide complémentaire de 50 € par adhérent issu du dispositif Bougez-vous sport, versée directement à l'association et ce, afin de réduire (à des fins d'incitation) le coût d'adhésion.

Pour les personnes en situation de handicap

À travers la mise à disposition d'équipements et le soutien financier à l'association Handisport annécien,

la Ville facilite l'accès au sport des personnes en situation de handicap. Parmi les équipements à disposition, la piscine Jean-Régis dispose d'un bassin spécifique adapté aux personnes en situation de handicap et propose des créneaux horaires pour l'accueil de centres pour enfants et adultes accompagnés de leurs éducateurs spécialisés. Des associations, soutenues par la Ville, disposent d'équipements et organisent des créneaux particuliers permettant d'accueillir des personnes en situation de handi-

cap pour la pratique d'un sport adapté. C'est le cas notamment en tennis de table avec de très beaux résultats, tels ceux de Timothé Ivaldi, champion du monde, qui participera aux Jeux paralympiques de Tokyo (en 2020) ou encore la rando en altitude, en fauteuil roulant, organisée il y a quelques mois.

Et pour les séniors

La pratique d'activités sportives, de bien-être ou de remise en forme pour les séniors est aussi un moyen de maintenir un lien social et de rompre leur isolement. C'est également un moyen de prévenir ou d'anticiper certaines pathologies. Là encore, l'accompagnement se matérialise par la mise à disposition d'équipements et la présence d'éducateurs sportifs de la Ville. Les activités diversifiées sont accessibles au plus grand nombre, grâce à de nombreuses gratuités et à des tarifs modérés. **I**



LE SAVEZ-VOUS ?

De nombreux équipements sportifs sont accessibles aux non licenciés : terrains de tennis, de football, stade du Coteau, aire de jeux de Renoir, site d'escalade, piste de BMX, sentier du mont Veyrier, circuit VTT de la Chataigneraie, parcours de course à pieds Vallin-Fier...)

LE SPORT EN TOUTE SÉCURITÉ

La pratique sportive, notamment de haut niveau, nécessite un suivi médical régulier. Pour y répondre, le centre médico sportif accueille, à la charge de la Ville, les jeunes sportifs, membres d'associations annéciennes, pratiquant un minimum de 6h d'entraînement par semaine. Le suivi régulier de leur aptitude physique sert de base aux entraînements et à leur évolution. Toutes les associations sportives peuvent prétendre à cette prestation selon un volume de places défini. Les jeunes inscrits au CRESA bénéficient également d'un suivi régulier au sein du CMS avec deux visites médicales par an financées par la Ville. Bien entendu, le Centre médico sportif accueille tous les sportifs quel que soit leur âge. Il fait également parti de la liste des plateaux techniques de haut niveau pouvant recevoir les sportifs de niveau national ou international.

